

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DES REFORMES ADMINISTRATIVES

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DES CARRIERES  
ADMINISTRATIVES

du 12 OCTOBRE 1992

Decret n° 93-474 /MFPRA/DGFP/DCCA/SAV  
portant inscription au tableau d'avancement  
au titre de l'année 1992 de certains Ingénieurs  
en chef des cadres de la catégorie A, hiérar-  
chie I des Services Techniques (Eaux et Forêts)  
en tête : BOUKINDI Joseph.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ISAS :

- DGE.-*
- ✓/u la constitution du ~~15 Mars 1992~~ ;
  - ✓/u la loi n°021/89 du 14 Novembre 1989 portant refonte du statut gé-  
néral de la Fonction Publique ;
  - ✓/u le Décret n°62/130/MF du 09 Mai 1962 fixant le régime des rémuné-  
ration des Fonctionnaires des Cadres de la République du Congo ;
  - ✓/u le Décret n°60/90 du 03 Mars 1960 fixant le statut commun des cadres  
de la catégorie A des services techniques ;
  - ✓/u le Décret n°65/170/FP.BE du 25 Juin 1965 règlementant l'avancement  
des Fonctionnaires ;
  - ✓/u le Décret n°74/470 du 31 Décembre 1974 abrogeant et remplaçant les  
dispositions du décret n°62/196/FP du 05 Juillet 1962 fixant les échelonnements  
indiciaires des Fonctionnaires de la République du Congo ;
  - ✓/u le Décret n°85/260 du 5 Mars 1985 déterminant le circuit d'approbation  
des actes relatifs aux intégrations, avancements et révisions des situations  
administratives ;
  - ✓/u le décret n°90/126 du 14 Novembre 1990 portant déblocage des effets  
financiers des avancements et des révisions des situations administratives ;
  - ✓/u le Décret n°93-15 du 23 Juin 1993 portant nomination du Premier  
Ministre, Chef du Gouvernement ;
  - ✓/u le Décret n°93-318 du 24 Juin 1993 portant nomination des Membres  
du Gouvernement ;
  - ✓/u le Décret n°93-342 du 19 Juillet 1993 portant organisation des in-  
térims des Ministres ;
  - ✓/u l'arrêté n°2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde  
des Fonctionnaires ;
  - ✓/u le Procès-verbal de la commission administrative paritaire d'avance-  
ment réunie à Brazzaville en date du 21 Décembre 1992 ;
- DGCF.-*

D E B R E T E :

*X*



Article 1er. Les Ingénieurs des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services techniques (Eaux et Forêts) dont les noms et prénoms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1992 pour le 1er échelon à deux (2) ans au grade d'Ingénieur en Chef :

- BOUKINDI Joseph.....D. Parc Zoologique ✓
- NKEBOUA Grégoire.....Cabinet ✓
- AMPATA (Nestor).....COMETAB ✓
- AKOLI Victor.....Mini-Ind. ✓

Article 2. Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République du Congo et communiqué partout où besoin sera. /

BRAZZAVILLE, LE 12 OCTOBRE 1993

Par le Premier Ministre,  
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Fonction Publique  
et des Réformes Administratives,

Général Jacques-Joachim FEMBY-OPANGO

Jean Prosper KOYO.

AMPLIATIONS :

- SGG/BC.....3
- JORC.....3
- ~~MEF~~/DCCA.....3
- ~~BST~~/DCEP.....2
- DCB.....3
- DCCF.....3
- MEF/DAF.....16
- DOSSIERS/DCEP.....12
- INTERESSES.....49

